

ATELIER AUX LILAS POUR LA TYPOGRAPHIE ET L'ESTAMPE

Compte-rendu de la réunion du CA du 26 novembre 2019 à la Mairie des Lilas

Membres présents : Aude Gourichon, Cécile Combaz, Clémence Fernando, Corinne Lepeyre, Jean-Marie Marandin, Kristin Meller, Laurence Geoffroy, Louise Gros, Magali Brien, Michel Cailleateau, Raul Velasco, Sylvie Crouet, Vania Nikolcic
Excusé : Gérard Bastien

La réunion a débuté à 19h00.

1. Finances : résultats estimés pour 2019

Cécile Combaz présente les comptes à l'approche de la fin de l'année 2019. Les recettes sont de 18000 euros, ce qui est quasiment la même chose que l'an dernier.

Nous avons dépensé un peu moins. Le bénéfice est donc un peu supérieur à celui de l'an dernier.

En synthèse, nous pouvons estimer nos bénéfices à 600 euros par mois.

Cécile attire l'attention sur l'augmentation de la facture d'électricité d'environ 100 euros par mois (sans pouvoir en identifier précisément la cause, l'électricité a augmenté).

Nous prenons la décision de refuser l'installation du compteur Linky.

Des soucis sont relevés dans la gestion des caisses. Nous ne sommes pas en mesure de tout justifier auprès de notre comptable.

Nous devons réfléchir à une gestion mieux adaptée.

Par ailleurs, il est demandé aux membres de relever le courrier et de le transmettre aux interlocuteurs concernés pour éviter de laisser passer des délais.

Parenthèse avec la présentation du projet d'achat mutualisé entre membres du noyau dur, d'un anti-ghost pour la sérigraphie. L'association avancera le montant (67,2 euros pour 5 litres).

Il est proposé de voter un budget pour changer les langes et buvards en taille douce. On intègre l'achat de langes pour la taille d'épargne (mesures à définir) au projet. L'état des langes de la TGP doit être vérifié. Un budget de 1500 euros est voté, sur présentation des devis.

Il est demandé de prévoir l'installation d'un spot à détection de présence dans le nouveau « coin toxique ». Dale se propose de l'installer. Accord unanime.

Même question pour l'espace typographie : accord.

2. Statistiques de fréquentation de l'atelier

L'ensemble est relativement stable avec une légère augmentation pour la typographie et la sérigraphie.

3. Proposition du bureau d'attribuer des budgets de diffusion

La discussion s'organise autour du texte proposé. Les avis divergent quant à son interprétation.

Le sujet demande à être approfondi.

Il serait question de proposer une aide de l'association de 500 euros par trimestre pour accompagner des expositions collectives des membres de l'association.

Le cahier des charges reste à rédiger.

4. Proposition d'ajouter un nouvel article au Règlement Intérieur « Pôle typographique »

L'article attire l'attention sur le « bon usage » du matériel et des machines, sur la rigueur que requiert la typographie pour son usage collectif.

Un délai de 15 jours est donné pour une lecture approfondie.

5. Offres de formation : de Bénédicte Héлары en sérigraphie, de Clémence Fernando en taille-douce, taille d'épargne et sérigraphie, de Magali Brien en sérigraphie

Les trois projets sont approuvés à l'unanimité.

Il est souligné que l'offre de formation est très positive pour notre atelier : elle pourra fédérer de nouveaux membres.

Il est rappelé que les « invités » non-adhérents ne peuvent **en aucun cas** accéder aux presses, aux outils, aux produits, etc.

6. Organisation Lil'Art/Portes Ouvertes, mode de recrutement des participants et autres points

Pour alléger la gestion, il est proposé d'avoir une adresse mail dédiée à l'évènement que Vania utilisera. Nous ne poserons plus la question de la participation à Lil'Art dans la fiche de réadhésion.

Magali propose de se joindre à Jean-Marie pour former un tandem Portes Ouvertes. Jean-Marie renouvelle son engagement.

Laurence rappelle que pour des raisons de communication, il faut pouvoir transmettre les dates et heures des démonstrations bien en amont.

Il est souligné que pour garantir l'organisation, il faudra plus de volontaires pour ces démonstrations. Cela donnera de la souplesse. Un appel aux volontaires sera fait lors de la prochaine AG.

Un communiqué sera rédigé pour chacun des évènements.

7. Concertation Lucie Aubrac, où en sommes-nous ?

Pendant une année, et jusqu'en juin nous avons des réunions en Mairie pour discuter du projet.

Malgré quelques réticences on a pu se faire accepter avec les autres associations pour être relogés « si possible ».

Depuis septembre nous travaillons avec le programmiste (Ville Ouverte). Son rôle est d'étudier l'ensemble des projets, de s'assurer qu'ils soient en lien avec la concertation, et de satisfaire un maximum d'interlocuteurs.

Le programmiste est en liaison avec la mairie, il étudie les différentes possibilités. Il est venu recueillir nos demandes et nous consulter.

Il y a eu de nouvelles réunions collectives pour réfléchir ensemble à notre implantation collective.

La ville confirme son souhait de nous reloger dans des conditions adaptées.

Il ne faut cependant pas oublier qu'un délai de 2 ou 3 ans devrait s'écouler avant l'arrivée des architectes.

A ce stade, il sera judicieux d'avoir un correspondant par pôle.

8. Agenda 2020-2021

Deux nouvelles réunions seront chaque année consacrées aux membres ne faisant pas partie du noyau dur.

Le mardi est maintenu pour les réunions de CA.

Les salles en mairies vont être réservées dès à présent.

La réunion s'est terminée à 22h.